

M. Feldscher

V u f

B. 57. 13 70. A

Notice.

La "question" de M. H. Oprecht n'est peut-être pas aussi innocente qu'il ne pourrait le paraître à première vue. On peut, en effet, se demander si M. Oprecht ne sert pas, consciemment ou inconsciemment, d'outil à la presse de gauche qui s'est livrée tout récemment à une levée de boucliers contre les correspondants de journaux suisses à Berlin. Si ces craintes devaient être fondées, quel usage sera-t-il fait de la réponse à la "question Oprecht"?

1. Correspondants suisses à Berlin. Le règne des Caratch, Meier etc. comme représentants des journaux suisses en Allemagne a eu, sur nos relations avec le Reich, les effets désastreux que nous connaissons. Les rédactions ont fini par se rendre compte de la situation et, cédant à toutes sortes de pressions exercées sur elles, elles ont désigné de nouveaux correspondants qui s'acquittent de leur tâche avec tact et consciencieusement. La nouvelle équipe est bien vue des autorités allemandes qui, il y a quelques semaines, lui ont offert un dîner officiel. Ces faits sont connus de la presse socialiste suisse qui a saisi le prétexte d'une visite de certains correspondants de journaux suisses à Berlin aux camps de prisonniers anglais et français (la "Berliner Illustrierte Zeitung" a publié de nombreuses photographies à ce sujet) pour se livrer à une campagne désagréable contre ces journalistes. Il est à noter (ce détail a son importance ainsi que nous le verrons plus bas) que la presse socialiste suisse a fait une place spéciale dans cette attaque à M. Heer, tandis que pour des raisons que l'on s'ex-



plique difficilement, elle a ignoré M. Schwarz de la "Neue Zürcher Zeitung".

2. Attachés de presse. Le seul poste de ce genre qui ait été créé est celui de Londres. L'expérience n'est pas encourageante. A Rome, nous avons un "agent de presse" en la personne de M. Hodel de la "Neue Zürcher Zeitung" qui nous rend des services très appréciables. Son activité consiste à rédiger des rapports de presse, des rapports sur ce qui se dit dans les milieux des journalistes et dans les conférences de presse; l'agent officieux a réussi à placer, jusqu'à l'entrée en guerre de l'Italie, dans la presse de la Péninsule, toute une série d'articles tirés de notre "Bulletin pour l'information de la presse étrangère" qui ont été de la plus grande utilité.

Interrogé sur la question de savoir s'il estimait que la création d'un poste d'attaché de presse à Berlin serait indiquée, M. le Ministre Frölicher répondit négativement. A la fin de l'année dernière cependant, il nous exposa que celui de ses collaborateurs chargé des questions de presse n'étant pas admis aux conférences de presse organisées par les Ministères, il y aurait avantage à ce qu'un journaliste suisse soit chargé d'informer la Légation de ce qui se dit à ces conférences. M. Frölicher proposa de désigner M. Heer, à titre d'essai, et nous avons obtenu du Département des finances le crédit nécessaire pour verser à M. Heer une indemnité mensuelle de 200 fr. Revenant à l'attaque de la presse socialiste, nous nous demandons si celle-ci n'est pas au courant de ce fait également et si elle ne vise pas à faire remplacer M. Heer par une autre personne, probablement un journaliste, auquel il serait donné le titre d'attaché de presse et qui

devrait influencer à sa manière, les correspondants suisses en Allemagne.

3. Situation à la Légation de Suisse à Berlin.

Les questions de presse sont traitées par le conseiller de la Légation. Le soussigné, à l'occasion d'un récent entretien qu'il a eu avec M. Frölicher, a exposé à ce dernier les raisons pour lesquelles, à son avis, M. Kappeler n'était peut-être pas la personne la mieux qualifiée pour s'occuper de ce genre de questions (Kappeler a déjà beaucoup à faire en sa qualité de conseiller et son temps est limité, il n'est peut-être pas assez souple et pas suffisamment mondain. M. Soldati ferait certainement mieux.) Le Ministre Frölicher partage en partie la manière de voir du soussigné, mais tient à ce que nous comprenons - à ménager les susceptibilités de son principal collaborateur. Il avait promis d'examiner cette question à son retour à Berlin.

En ce qui concerne les démarches entreprises à Berlin touchant la presse, il y a lieu de relever ce qui suit: L'attitude d'une grande partie de nos journaux jusqu'au mois de juin 1940, était certainement de nature à contrecarrer tous les efforts de M. Frölicher en vue de mettre un terme à la "guerre de presse". Notre Légation était placée devant une tâche ardue; se serait-elle laissée décourager? Il fut un temps, en tout cas, où elle n'entreprenait pas volontiers des démarches de ce genre et répondait aux instructions que nous lui transmettions à cet effet, en attirant notre attention sur l'impossibilité dans laquelle elle se trouvait d'intervenir en raison de l'attitude répréhensible de nos journaux. A la suite de l'amélioration qui s'est manifestée au cours des derniers six mois, la Légation s'est montrée

moins timide. Il ne faut pas oublier, d'autre part, qu'il existe à Berlin diverses instances compétentes en matière de presse: Le Ministère des Affaires Etrangères, le Chef de presse du Ministère, le Service de presse du Ministère et les diverses sections du Ministère de la Propagande qui aime à "faire cavalier, seul". La Légation est surtout en rapport avec les bureaux du Ministère des Affaires Etrangères.

M. Frölicher a saisi diverses occasions pour parler de la presse à M. le Ministre von Weizsäcker. Il a entrepris ces derniers temps plusieurs démarches auprès du Chef de presse.

M. le Ministre Köcher, au cours de son récent passage à Berlin, s'est occupé de cette affaire également. Nous avons l'impression que tous ces efforts conjugués, ajoutés à nos propres efforts auprès de l'attaché de presse allemand à Berne, ont eu un certain résultat. Les attaques de la presse allemande contre la Suisse ont, depuis une dizaine de jours, diminué d'intensité.

Les dernières campagnes ont été provoquées par deux articles de M. Oeri dans les "Basler Nachrichten". Dans le premier, paru il y a un mois ou deux, il prenait la défense des juifs à l'occasion de la promulgation par le Gouvernement de Vichy de la nouvelle législation antisémite. Dans le second, il critiquait assez vertement le discours de Hitler aux ouvriers: M. Oeri accusait Hitler de ne pas connaître l'évolution de la situation des ouvriers en Grande-Bretagne et soulevait le problème des responsabilités de la guerre.

"Churchill", écrivait-il plus ou moins, "a toujours déclaré qu'il ne voulait pas la guerre. La responsabilité pour le présent conflit doit être cherchée dans le national-socialisme."

Des campagnes de presse sont souvent déclenchées en Allemagne

au sujet d'un mot paraissent dans un journal suisse: Par exemple, l'Allemagne n'admet pas qu'on parle de "terrorisation" des populations civiles.

4. Le prochain Bulletin confidentiel de la Commission Consultative de presse, dont le service est fait à toutes nos principales rédactions, contiendra des indications utiles sur cette matière. (*activité de la Légation*)

5. Eu égard à ce qui précède, nous nous demandons s'il ne serait pas indiqué de faire en sorte que M. Oprecht retire sa "question".

6. Le cas échéant, on pourrait répondre à peu près ce qui suit (en tenant compte du fait que la presse socialiste pourrait éventuellement en faire usage à sa façon):

"La Légation de Suisse à Berlin, les Consuls généraux et Consuls de Suisse en Allemagne suivent très attentivement la presse allemande et présentent régulièrement des rapports à ce sujet à la Division des Affaires Etrangères. La Légation intervient auprès du Gouvernement allemand chaque fois que les circonstances l'imposent. Elle le fait, si nécessaire et dans les cas urgents, de sa propre initiative et complète sa démarche sur la base des instructions qu'elle reçoit du Département Politique. Le résultat des efforts de la Légation ne passe pas inaperçu et les périodes de calme qui se manifestent de temps en temps dans les attaques de la presse allemande contre la Suisse en fournissent la preuve. Depuis une dizaine de jours, par exemple, ces campagnes de presse ont diminué considérablement d'intensité. Elles sont souvent provoquées par des articles, peut-être imprudents, paraissant dans nos propres journaux. Ce fut le cas tout par-

ticulièrement dans les deux dernières polémiques de la
 presse allemande à l'égard de la Suisse. Les questions de
 presse sont traitées à la Légation par le premier collabora-
 teur du chef de poste. Ce dernier estime pouvoir se dispenser
 des services d'un attaché de presse spécialisé."

ewr

15.1.1941.

5. En regard à ce qui précède, nous nous deman-
 dons si il ne serait pas indiqué de faire en sorte que
 M. Goretz retire sa "question".
 6. Le cas échéant, on pourrait répondre à
 peu près ce qui suit (en tenant compte du fait que la presse
 socialiste pourrait éventuellement en faire usage à sa façon):
 "La Légation de Suisse à Berlin, les Consulate
 généraux et Consulate de Suisse en Allemagne suivent très
 attentivement la presse allemande et présentent régulièrement
 des rapports à ce sujet à la Division des Affaires Étrangères.
 La Légation intervient auprès du Gouvernement allemand chaque
 fois que les circonstances l'imposent. Elle le fait, si néces-
 saire et dans les cas urgents, de sa propre initiative et
 compte en démarche sur la base des instructions qu'elle
 reçoit du Département Politique. Les résultats des efforts
 de la Légation ne passent pas inaperçus et les pétitions de calme
 qui se manifestent de temps en temps dans les états de la
 presse allemande contre la Suisse en fournissent la preuve.
 Depuis une dizaine de jours, par exemple, ces campagnes de
 presse ont diminué considérablement d'intensité. Elles sont
 souvent provoquées par des articles, peut-être imprudents,
 paraissant dans nos propres journaux. Ce fut le cas tout par-